



Paris, le 26 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme de la politique de gestion des risques : les événements climatiques estivaux imposent une réforme véritablement ambitieuse dès cette année !

Le climat change. Vite et fortement. Les agriculteurs sont en première ligne et en subissent les conséquences chaque année un peu plus fortes sur leur production.

L'année avait débuté par des épisodes de gel d'une ampleur exceptionnelle ayant sérieusement amputé la production 2021 de fruits et de raisins. Elle s'est poursuivie, cet été, par des inondations d'une ampleur jamais vue liées à des phénomènes orageux et à une pluviométrie exceptionnelle qui ont largement perturbé les récoltes. A cela se sont ajoutés des incendies très importants.

Dans ce contexte climatique, marqué au plan mondial par un mois de juillet historiquement chaud, les décisions du Gouvernement, en vue de donner suite aux conclusions du premier groupe du « Varenne de l'eau » sur la gestion des risques, sont urgentes et capitales pour préserver les capacités de production alimentaire sur notre territoire et ainsi défendre la souveraineté alimentaire française. L'attente des agriculteurs et de l'ensemble des filières est immense !

En premier lieu, l'effort de solidarité nationale devra être à la hauteur des enjeux. Cela suppose un soutien financier ambitieux de l'Etat, doublé d'un accompagnement de tous les projets structurants de prévention, car ni les agriculteurs ni les opérateurs économiques des filières ne pourront pas faire face, seuls, aux conséquences du changement climatique. Ils doivent être accompagnés dans leurs changements de pratiques et dans les investissements nécessaires.

En second lieu, afin de prévenir les risques le futur dispositif de gestion des risques climatiques rénové devra s'appuyer sur une articulation claire et lisible entre la responsabilité personnelle de chaque agriculteur, un régime assurantiel permettant une couverture adaptée selon les productions et un régime de solidarité nationale.

Ainsi, le Conseil de l'agriculture française appelle à une gouvernance associant Etat, Assureurs, Réassureurs et Agriculteurs permettant une gestion transparente, facilitant l'articulation entre les outils et offrant un guichet unique pour les agriculteurs afin de faciliter leurs démarches.

Le Conseil de l'agriculture française appelle le Gouvernement à être à l'heure au rendez-vous de l'adaptation au changement climatique. Demain, il sera trop tard.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – marion.fournier@reseaufnsea.fr – 07 60 29 56 17

Chambres d'agriculture France : Iris Roze – iris.roze@apca.chambagri.fr - 06 09 86 02 26

JA : Gaetan Labardin – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr – 07 86 22 90 67

La Coopération agricole : Mélodie Deneuve – mdeneuve@lacoopagri.coop – 06 89 75 30 04

CNMCCA : Olivier-Louis Tissot – olivierlouis.tissot@cnmcca.org – 06 09 65 50 54